

LES NOUVEAUX CENSEURS

Une ministre veut interdire la cigarette au cinéma, des antiracistes veulent changer le nom des rues, des féministes veulent prohiber le sexe dans l'art, et au nom de la bien-pensance l'humour serait encadré... Avec ces nouveaux censeurs, on ne pourra bientôt plus rien dire. PAR GUY KONOPNICKI

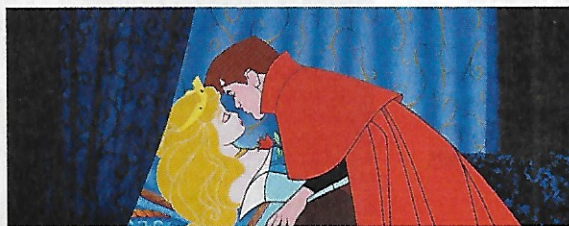


L'alerte a été donnée en Grande-Bretagne. Une avocate et mère de famille s'est étonnée d'indignation à la vue d'un dessin représentant un homme embrassant une femme endormie. La belle ne pouvait être consentante puisqu'elle se trouvait plongée dans un profond sommeil. L'homme se faisait passer pour le Prince charmant, mais sous ce masque se dissimule un prédateur sexuel. L'image, on l'aura compris, provenait d'un film de Walt Disney, *la Belle au bois dormant*, tiré d'un conte de Charles Perrault. Les parents sont prévenus : la visite du château de la Belle au bois dormant à Disneyland expose les petites filles à un prédateur sexuel beaucoup plus redoutable que le loup rencontré un peu plus tôt par le Petit Chaperon rouge. Les néo-féministes veillent sur les images de la femme. En mars 2017, la maison Yves Saint Laurent a dû retirer deux affiches, à la demande de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité, saisie par Osez le féminisme. L'image était incontestablement suggestive, une femme allongée jambes écartées laissait voir sa culotte. Jadis, la censure eut été appelée par les associations catholiques, ce sont désormais les féministes qui se chargent de la besogne. Le mot « censeur » n'a pourtant pas de féminin. Censureur peut-être ? Personnifiée au féminin par la tradition qui la nomme Anastasie, la censure intervient au nom de la protection des femmes. Ainsi une petite mairie d'Alsace, Dannemarie, a-t-elle été traînée en justice pour une exposition maladroite qui prétendait rendre hommage aux femmes à partir de silhouettes qui les renvoyaient aux fonctions traditionnelles. L'image la plus contestée n'était autre que la silhouette de Betty Boop, dérision des sex-symbols de Hollywood, dessinée en 1930 par Max Fleischer. Dans la chasse aux images négatives de la femme, le second degré ne saurait être épargné. La frontière entre la dénonciation justifiée de

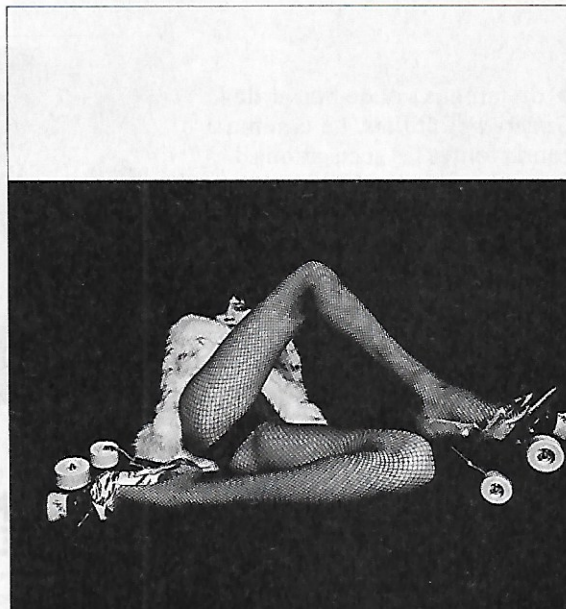
la femme-objet et la censure pudibonde ne cesse d'être bousculée. Le titre du film de François Truffaut, *Baisers volés*, serait aujourd'hui source de malentendu. Le vol d'un baiser constitue un crime inexpiable. Truffaut, aggravant son cas, affronterait des manifestations pour avoir présenté un prédateur sexuel sous les traits attachants de Charles Denner dans *L'homme qui aimait les femmes*.

LIAISONS DANGEREUSES

La société virtuelle ne distingue plus la réalité de la fiction. Une image de cinéma et même de dessin animé, une représentation artistique de la femme devrait donc se plier aux nouveaux critères. Le comportement de l'artiste prend le pas sur son œuvre. Ainsi Roman Polanski n'est-il plus jugé sur *Tess*, ni sur aucune des femmes de ses films, mais sur d'anciennes accusations de viol. Bien sûr, les charges sont graves et la procédure américaine est complexe, mais Polanski n'a cessé de les contester. Quoi qu'il en soit, sur l'aspect judiciaire, l'affaire n'a rien à voir avec le travail du réalisateur. Pourtant, la rétrospective Roman Polanski de la Cinémathèque française a été perturbée par des manifestantes, dont la secrétaire d'Etat Marlène



VOIR ET REVOIR LES FILMS DE POLANSKI RENDRAIT DONC LE SPECTATEUR COMPLICE D'UN DÉLIT SEXUEL, SANS RAPPORT AVEC L'ŒUVRE DU CINÉASTE ?



SAINT LAURENT

9, RUE DE GRENNELLE
75007 PARIS
YSL.COM

CENSURE FÉMINISTE
Ci-dessus, une des affiches que la maison de couture a dû retirer en mars. Ci-dessous, la belle endormie de Perrault pouvait difficilement être consentante.

Schiappa approuve l'action. Voir et revoir les films de Roman Polanski rendrait donc le spectateur complice d'un délit sexuel, sans rapport avec l'œuvre du cinéaste ?

La confusion entre réalité et fiction devient totale, dans l'enceinte du Sénat, lorsque Nadine Grelet-Certenais, sénatrice PS de la Sarthe, interpelle Agnès Buzyn, ministre de la Santé, sur la présence de la cigarette dans le cinéma français. La ministre admet, certes, qu'une interdiction semble difficile, mais s'engage à étudier le problème avec Françoise Nyssen, ministre de la Culture. Cela renvoie à un débat vieux comme le cinéma. Comme si les scènes de tartes à la crème avaient incité à la violence pâtisseries, comme si Vittorio De Sica était responsable de la multiplication des vols de bicyclettes et Anthony Hopkins, coupable d'incitation au cannibalisme. Mais il est vrai que l'on peut trouver sur le site Arrêt sur images une mise en cause de *Matrix* pour incitation au viol et, mieux encore, une dénonciation >

> du fameux vol de baiser de *la Guerre des étoiles*. Le cinéma a connu toutes les accusations. Les ligues de vertu des Etats-Unis vilipendaient les films policiers pour la violence, les comédies légères incitant à la débauche et, bien sûr, elles s'insurgeaient, ces ligues, contre l'omniprésence de sulfureuses créatures. Les staliniens tenaient le cinéma américain pour une formidable machine de propagande impérialiste, quand le sénateur Joseph McCarthy et Edgar Hoover, patron du FBI, tenaient Hollywood pour un nid de communistes.

Voici donc le cinéma incitant à fumer des cigarettes, exposant les infortunés spectateurs à tous les risques mortels déclinés sur les paquets. Une sénatrice et deux ministres envisagent le plus sérieusement du monde les modalités d'une interdiction. Le fait est que les héros de la télévision publique ne fument plus, si bien que le public préfère les très incorrects flics des séries de Canal +.

RHABILLER TOUS LES NUS ?

La confusion de la représentation et du réel conduit les villes de Londres, Hambourg et Cologne à censurer les affiches de la rétrospective Egon Schiele organisée par la ville de Vienne, à l'occasion du centenaire de la mort de l'artiste, emporté en 1918 par la grippe espagnole. Certes, les femmes dénudées de Schiele angoissaient Franz Kafka, mais, s'il fallait rhabiller tous les nus des musées et ceux des statues, fresques et allégories des places et des jardins, les finances



UN RIEN FAIT SCANDALE
A d., le dessin d'une campagne de prévention du cancer du sein à Marseille dénoncé par les associations féministes. Truffaut affronterait-il aujourd'hui des manifestations pour avoir présenté un prédateur sexuel dans *L'homme qui aimait les femmes* ?

LA BÊTE NOIRE DE FACEBOOK
Le réseau social a été assigné en justice par un internaute français pour avoir censuré sa publication de *L'Origine du monde*, de Courbet.

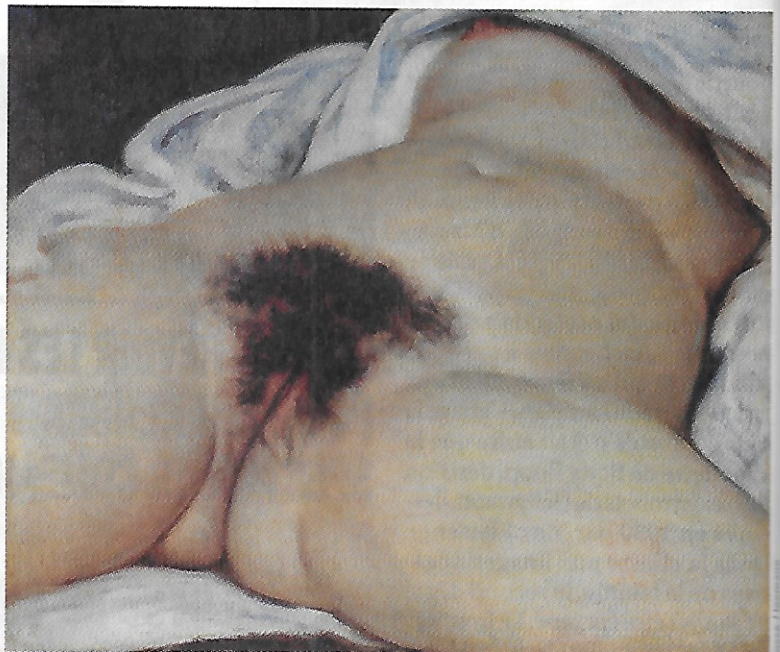
publiques connaîtraient, dans toute l'Europe, une crise sans précédent. Modernité oblige, les algorithmes des réseaux sociaux pixellisent les parties du corps dont la vue serait inconvenante. *L'Origine du monde*, de Gustave Courbet, sera impitoyablement chassée de Facebook. Le sexe féminin ne peut être montré que s'il s'ouvre pour laisser passer la tête de l'enfant. Autrement dit, la censure pudibonde exigée par les féministes assigne la femme à la maternité. Elle peut montrer ses cuisses ouvertes quand elle

accouche et exhiber son sein en allaitant un enfant.

Tartuffe commande la nouvelle censure. Un dessin bien innocent utilisé à Marseille dans le cadre d'une campagne de prévention du cancer du sein en a fait les frais. Une femme présentant un tétou à un appareil de mammographie s'étonnait que l'examen soit si bref. Aussitôt des associations féministes s'en sont émues. Une femme-objet qui montre son sein au docteur et qui en demande plus ! Un rien déclenche un scandale et appelle



LA CENSURE EXIGÉE PAR LES FÉMINISTES ASSIGNE LA FEMME À LA MATERNITÉ, NE MONTRANT SES CUISSES OUVERTES QUE QUAND ELLE ACCOUCHE.



la censure. Mais comment illustrer la prévention du cancer du sein ? Les examens ne se pratiquent pas sur des patientes en scaphandre. Qu'importe, Tartuffe crie toujours « Cachez ce sein que je ne saurais voir », mais il parle désormais au nom du respect des femmes.

La censure devient une revendication ou une marque politique. Une extravagante campagne entend imposer la censure de la langue, sommée d'inclure le féminin dans toutes les expressions et tous les termes. Ainsi le Conseil de Paris doit-il examiner une proposition du groupe EELV introduisant l'égalité entre le « matrimoine » et le patrimoine. Or, le mot « matrimoine », tel qu'il fut défini dans le dictionnaire d'Emile Littré, désigne ce qui est transmis, légué, par les pères et les mères. La prétendue correction du langage induit une discrimination, séparant un matrimoine légué aux femmes d'un patrimoine masculin. Faut-il donc exclure Germaine de Staël, Louise Michel, Colette et Camille Claudel du patrimoine pour les inscrire au matrimoine. Intervenant à la veille des fêtes, nos écologistes parisiens devraient songer à exiger la présence de la Mère Noël aux côtés du Père Noël. Ou à s'inquiéter du titre de la maire de Paris, qui appelle la contrepèterie sexiste...

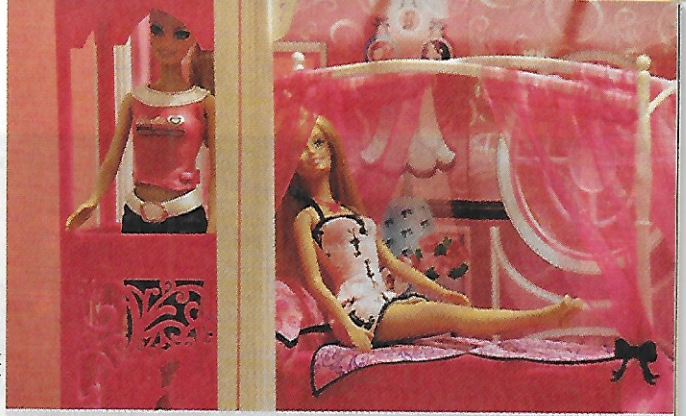
REBAPTISER LES RUES ?

Toute association exigeant une censure sera exaucée, dans les limites du possible. Le Conseil représentatif des associations noires (Cran) avait demandé, non sans raisons historiques, le retrait de la statue de Colbert de la façade du Palais-Bourbon. Colbert est sans conteste le rédacteur de l'infâme code noir, régissant la traite et l'esclavage. Mais on ne saurait épargner son commanditaire, ce qui obligerait à débaptiser le lycée Louis-le-Grand, et à renverser toutes les statues du Roi-Soleil, au cœur de Paris, sur la place des Victoires et, bien sûr, dans la cour d'honneur du château de Versailles. En outre, les quatre

statues de l'Assemblée nationale représentent les fonctions de l'Etat: Michel de L'Hospital pour la paix civile, Sully pour la prospérité, d'Aguesseau pour le droit et Colbert pour l'économie. Comme il fallait bien donner quelque chose au Cran, Françoise Nyssen, ministre de la Culture et éditrice, a décrété que l'on n'utiliserait plus le mot « nègre » pour désigner les écrivains contraints de vendre leur plume à des célébrités cotées sur le marché du livre sans avoir jamais écrit la moindre ligne. Il n'y a donc plus de nègres mais des porte-plume. Sauf que Françoise Nyssen supprime une fonction qui n'existe pas. Aucun auteur, aucun éditeur, n'a jamais employé de « nègre », dans le meilleur des cas, quand il n'est pas payé au noir, l'infortuné porte-plume se voit gratifier d'un contrat de collaborateur d'écrivain ou d'édition. Il y a bien un Schwartz dans la culture, mais c'est Marc Schwartz, le directeur de cabinet de Mme la Ministre ! Le Cran a salué la victoire. Françoise Nyssen n'a pas pour autant aboli l'esclavage littéraire, les imposteurs n'ont pas fini de se pavaner sur les plateaux pour défendre des livres qu'ils n'ont pas écrits face à des journalistes qui ne les ont pas lus.

Fort de ce succès, le Cran pointe les expressions et les noms de rues qu'il conviendrait d'abolir. Bonaparte, pour avoir rétabli l'esclavage et ordonné une féroce répression de la révolte de la Dominique. Sans nul doute, la France n'a pas été construite par des anges. Sans remonter à Saint-Louis, Jules Ferry, père de l'école publique et

À LA VEILLE DES FÊTES, NOS ÉCOLOGISTES PARISIENS DEVRAIENT SONGER À EXIGER LA PRÉSENCE DE LA MÈRE NOËL AUX CÔTÉS DU PÈRE NOËL.



BARBIE : PUTE OU SOUMISE

Soucieuse de la diversité de sa clientèle, la maison Mattel propose une version voilée de sa fameuse poupée. Curieusement, les néoféministes, toujours promptes à pourfendre les atteintes à l'image des femmes, ne trouvent rien à redire. Pas une protestation, pas un appel au boycott d'une marque qui décline pourtant tous les clichés... Barbie avec des tenues suggestives, une gamme de vêtements et d'accessoires de femme forcément portée sur les chiffons, les bijoux et les cosmétiques. Barbie soumise, portant le voile et la jupe longue, a le défaut de faire vendre moins d'accessoires, défaut compensé par l'extension des ventes... On peut compter sur Mattel pour lui trouver des accessoires adaptés à son style, côté cuisines, casseroles et ustensiles de ménage. ■



de la laïcité, fut aussi un fervent colonialiste, surnommé « Ferry Tonkin » par Clemenceau. De la rue Bobillot, dans le XIII^e, à la rue Lyautey, dans le XVI^e, on n'en finirait plus de débusquer les soldats et officiers de la coloniale que Paris honore d'une artère.

L'histoire est un tout, Paris compte une rue Vercingétorix et une rue Jules-César, une rue Thiers et une place de la Commune-de-Paris.

Au-delà des rues, les enseignements de l'histoire et de la littérature ne sauraient se plier aux exigences contemporaines. La littérature et l'histoire de France ne sont pas paritaires et ne tiennent pas compte de la diversité. Faudrait-il sacrifier, sur l'autel de l'émancipation des femmes et de l'égalité des populations issues de la >



yoan velat / epa / maxppp

> diversité, les quelques bijoux de la littérature qui traversèrent les âges ? Une pièce dont le héros commence par tuer, pour l'honneur, son futur beau-père, puis trouve sa rédemption en massacrant des musulmans fraîchement débarqués, ce n'est pas dans l'air du temps. Mais c'est *le Cid*.

Au demeurant, la censure se révèle toujours inefficace, quand elle ne se retourne pas contre ses auteurs. Emmanuel Macron promet d'interdire la pornographie pour défendre l'image de la femme et protéger les mineurs. Les lois existent déjà, qui interdisent d'exposer les enfants à des images qui les mettent en danger. Elles sont

MANIFESTATION le 30 octobre à la Cinémathèque de Paris à l'occasion de l'ouverture de la rétrospective Polanski.

inefficaces, les sites qui diffusent la pornographie et assurent la promotion de la prostitution disposent de domiciliations qui les mettent à l'abri de la justice française. On peut renforcer les protections,

LA CENSURE TIENT LE PUBLIC POUR IMMATURE. LA LIBERTÉ L'EXPOSERAIT DONC À TOUS LES DANGERS, DE LA FUMÉE À LA DÉLINQUANCE SEXUELLE...

exercer des pressions sur les pa d'accueil, mais la réponse la pl efficace relève d'abord de la responsabilité des parents et des éducateurs. La censure tient le public pour immature, incapable de distancier des images. La liberté l'exposerait donc à tous les dangers, de la fumée à la délinquance sexuelle, en passant par le racisme.

Les lois antiracistes elles-mêmes montrent leurs limites. La loi Piven date de 1972. Elle interdit déjà toute propagande raciste antisémite. Elle n'a pas empêché Youssouf Fofana et Mohamed Merah d'être gorgés de préjugés raciaux et antisémites au point de devenir des assassins. Cette même loi justifiait l'interdiction des spectacles de Dieudonné. L'annulation par le Conseil d'Etat d'une interdiction à Marseille permet à Dieudonné d'entreprendre une tournée triomphale... Le mécanisme est connu, il a jadis bénéficié à bon nombre de films et à quelques livres qui n'auraient jamais rencontré le succès s'ils n'avaient été interdits. Fondée sur les meilleures intentions du monde, la censure connaît toujours la même destinée : être ridiculisée même quand ce n'est pas le cas. Elle finit par être ridiculisée. ■ G.K.

LES ANCIENS HUMORISTES INCORRECTS

Un comédien enturbanné, jouant un mage de l'Inde, en répondant aux questions d'un type vêtu de manière baroque... Pierre Dac et Francis Blanche seraient vertement critiqués aujourd'hui. On ne se moque pas impunément des peuples émergents, de leurs costumes et de leurs croyances. Le fameux duo aggravait son cas, en agressant les peuples coloniaux et les femmes. Car, enfin, ce fameux « tatouage », « quand monsieur est en de bonnes dispositions, on peut y voir la prise de la smala d'Abd el-Kader

par les troupes du duc d'Aumale ! » Autrement dit, Pierre Dac établit un lien entre une érection et la victoire du colonialisme français sur les rebelles algériens... Et Francis Blanche qui en rajoute : « Madame a de la lecture pour les longues soirées d'hiver. » Parce que, évidemment, Madame n'a rien de mieux à faire que de guetter les bonnes dispositions de Monsieur pour contempler son chef-d'œuvre phallique... Et il se trouverait des gens pour assigner en justice l'Os à moelle pour la publication d'une fameuse annonce : « Musulman cherche

roue voilée pour le vélo de sa femme. » Pierre Desproges ne serait guère mieux vu. Son fameux « Il vaut mieux rire d'Auschwitz avec un juif que de jouer au Scrabble avec Klaus Barbie » choquait déjà les imbéciles. Ses passes d'armes avec Luis Rego, arbitrées par Claude Villers au « Tribunal des flagrants délires » troubleraient trop l'eau tiède radiophonique. Se moquer du cancer, des juifs, des Arabes, des tétraplégiques et des femmes, insulter un animal assez stupide pour se laisser cravacher, cela ne se fait plus.

Pierre Desproges osait tout, associant l'humour grinçant à une profonde humanité. Si d'aventure certaines féministes se glissaient dans la salle, elles exploseraient au mot de la fin : « Ce n'est pas pour vous mettre dehors, mais il est l'heure d'aller baiser. » Quoi, diraient-elles, encore un qui ne pense qu'à ça ! Et il trouve ça drôle. Parce que, aujourd'hui, il est encore plus difficile de rire du sexe, surtout celui de l'autre, ou de se moquer des animaux maltraités que de rire d'Auschwitz avec un juif et de la religion avec un islamiste. ■